

Edito

« Les archives queer sont des archives de sentiments. »

Dans son ouvrage, *An Archive of Feelings : Trauma, Sexuality, and Lesbian Public Cultures*, Ann Cvetkovich redéfinit les archives queer en incluant l'immatériel comme les traumatismes, les désirs ou encore les émotions et comment cela a soudé la communauté LGBTQIA+. Elle explique également l'intérêt d'objets tels qu'un flyer, une lettre ou un fanzine. Comme le rappelle Joan Nestle, cofondatrice des Lesbian Herstory Archives, les archives de la communauté queer et les souvenirs qu'elle porte sont un acte politique et de résistance contre la discrimination, la répression ainsi que l'effacement. Pendant longtemps, les existences queers ont été réduites au silence, ignorées voire effacées ou alors « racontées » à travers le prisme de la pathologisation, de la psychiatrisation et de la répression. Ainsi ces existences se sont inventées leurs propres lieux et objets de mémoire.

Ce 49^e numéro d'*Archivore* propose d'explorer la multiplicité de ces histoires et de reconnaître la valeur historique mais également sentimentale d'un ensemble mouvant et hybride. Définir les archives queer, c'est accepter une forme de fragilité : celle de supports précaires et divers, de récits fragmentés, douloureux et de voix qui se sont exprimées en marge d'autres. Archiver le queer est également une manière de refuser et combattre une amnésie collective. Se souvenir pour que ces combats continuent d'exister et que les vies perdues dans ces batailles ne soient pas oubliées et réduites à des statistiques. À travers les contributions de ce numéro, entre l'émotion du militantisme et la nécessité de la conservation, parcourez ces archives vivantes, politiques et sensibles.

Publier ce numéro le 26 avril, jour de la visibilité lesbienne, rend ce numéro symbolique et nous espérons qu'à travers de ces pages vous comprendrez mieux la communauté LGBTQIA+, ses identités, ses combats, ses archives et la nécessité de les mettre en lumière.

Ella Vaillieu
Présidente de l'Aedaa

Sommaire

Édito	1
Définir les archives queer ?	2-3
État des lieux en Suisse	4-5
Archives queer et art	6-7
Faire communauté	8-11
Archives à Aides Bretagne	12-13
Militantisme et fanzines	14-15
Corpus numériques	16-17
Interrogations face à l'IA	18-19
Valorisation du patrimoine archivistique	20-22
Gestion des services et des documents d'activité	22-24
La XXIV ^e JAA	25-26
Bulletin d'adhésion	27
Remerciements	28

Aedaa

11 boulevard Lavoisier
49000 Angers
www.aedaa.fr
aedaa@mailo.com

Retrouvez-nous au local :
Université d'Angers, salle A003

Direction de publication et graphisme

Alice Coisne, Margaux Prost

Comité de rédaction

Alice Coisne, Margaux Prost, Ella Vaillieu

ISSN

1299-541X



Des archives archifloues

Archives queer, quelle(s) définition(s) ?

Les catégories archivistiques n'ont cessé d'évoluer depuis l'après-guerre. Si elles témoignent d'effets de mode, elles seraient, d'après Patrice Marcilloux, « la rencontre entre la désignation thématique d'un ensemble d'archives et plusieurs logiques d'usages avérées, dans un mixte qui allie souvent logiques d'usages historiennes et logiques d'usages militantes »¹. La catégorie des archives queer est à ce titre un cas intéressant.

Le premier constat qu'il est possible de faire est celui d'une irruption récente mais massive du vocable queer dans l'univers archivistique anglophone. Les résultats lexicométriques proposés par l'application Google Books Ngram viewer montrent qu'il apparaît réellement dans l'espace textuel en anglais américain et en anglais britannique au milieu des années 2000 et explose littéralement à partir des années 2010. Entre 2006 et 2022, les occurrences sont multipliées par 26 alors que, parallèlement, le recours à l'appellation d'archives LGBT dans les mêmes corpus est divisé par cinq sans jamais avoir atteint le même degré de notoriété (fig. 1).

Le deuxième point de réflexion est l'importance de l'emploi du terme foucauldien « archive » au singulier qui supplante en 2022 de 15 % l'usage du pluriel, inscrivant résolument cette catégorie dans une approche post-moderne. La consultation de sites d'Amérique du Nord se réclamant des archives queer montre que leur objectif principal est la conservation de récits plus que la conservation de fonds ou de documents².

En France, il est plus difficile de cerner l'apparition du terme et le basculement d'archives LGBT/LGBTQIA+ à archives queer. Il est sans nul doute plus tardif, assez récent et n'a pas encore supplanté l'expression archives LGBTQ. Le sens à donner à « archives queer » est d'ailleurs flou.

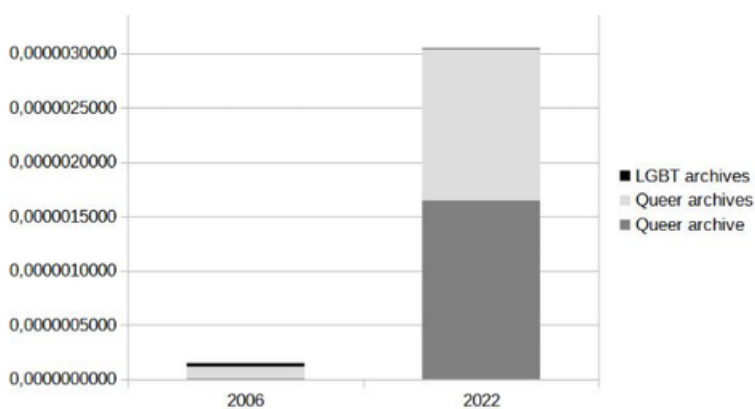


Figure 1: Occurrences des termes Queer archive/queer archives et LGBT archives dans les corpus anglophones américains et anglais, d'après Google books Ngram viewer (requête du 27 février 2026)

¹MARCILLOUX (Patrice), « Des archives d'entreprise aux archives du monde du travail. Quelques remarques sur la catégorisation des archives », *Explorer les archives et écrire l'histoire*, Librairie Droz, 2022, p. 141.

²Par exemple, The ArQuives affiche sa volonté de préserver « LGBTQ2+ histories » : « Anyone can donate their records, extensive or small, young or old, serious or humorous, paper or object, personal or not! ». [en ligne], disponible sur <https://arquives.ca/>.



Ainsi le réseau BigTata, créé en 2021, a préféré conserver la qualification LGBTQI pour s'inscrire dans une histoire longue commencée dans les années 1970 et a prévu une page de définition sur son site, page d'ailleurs restée désespérément vide³.

La question de la définition de ce que sont les archives queer a été posée par ailleurs à l'occasion d'une table ronde à la Bibliothèque nationale de France le 15 mai 2025⁴. Les réponses ont été diverses : pour les représentantes des Archives Recherches et Cultures lesbiennes, les archives sont queer parce qu'elles sont traitées et transmises dans un cadre collectif avec une approche sensible des vécus. D'autres réponses existent s'appuyant sur un cadre théorique archivistique : est un fonds queer tout ensemble de documents produits ou reçus par toute personne physique ou morale développant une activité en lien avec la catégorie queer. Cette approche suppose de faire confiance au producteur-riche et d'accepter comme telle toute revendication d'activité ou d'identité « queer ».

Quelques semaines après cette table ronde, en juillet 2025, une notice Wikipedia en français intitulée « Archive Queer », au singulier, est créée par un contributeur – pseudonyme Vache-Crapaud – qui se revendique dans sa notice comme « pédé ». Ont discuté et amendé la notice : Léna, membre des « sans pagEs », un collectif féministe travaillant à la visibilité des femmes dans Wikipédia, qui affirme son expertise relative à la culture LGBT et lesbienne ; Sherwood6 qui se présente, à l'inverse, comme un détracteur des biais de genre ; et deux autres intervenants portés sur les questions de forme⁵. La définition y est floue⁶ mais l'entrée a été validée, montrant par là son implantation en cours dans les catégories archivistiques françaises.

L'ensemble de ces éléments confirme les conditions d'émergence d'une catégorie comme la rencontre entre un ensemble d'archives et une logique d'usage, ici à la fois militante et d'affiliation à une communauté.

Bénédicte Grailles

Maîtresse de conférences en archivistique à l'université d'Angers

drapeau LGBTQIA+

³[En ligne], disponible sur <https://musee.bigтата.org/s/guidelgbt/page/qu-est-ce-qu-un-archives-lgbtqi>.

⁴*Colloque Recherches et archives sur les luttes LGBTQIA+*, [en ligne], disponible sur <https://www.bnf.fr/fr/agenda/recherches-et-archives-sur-les-luttes-lgbtqi> (consulté le 27 février 2026).

⁵Sur les modalités de fonctionnement de Wikipédia, Pillot (Camille), *Dis Wikipédia, c'est quoi un.e archiviste ? La représentation des archivistes français au travers de leurs biographies sur Wikipédia*, mémoire de master Archives sous la dir. de Magalie Moysan, Université d'Angers, 2024, 255 p.

⁶“Une archive queer ou archive LGBT est un lieu de conservation des documents, physique ou virtuel, consacré à l'histoire LGBT”, définition inscrite sur Wikipédia le 18 juillet 2024 par Léna.



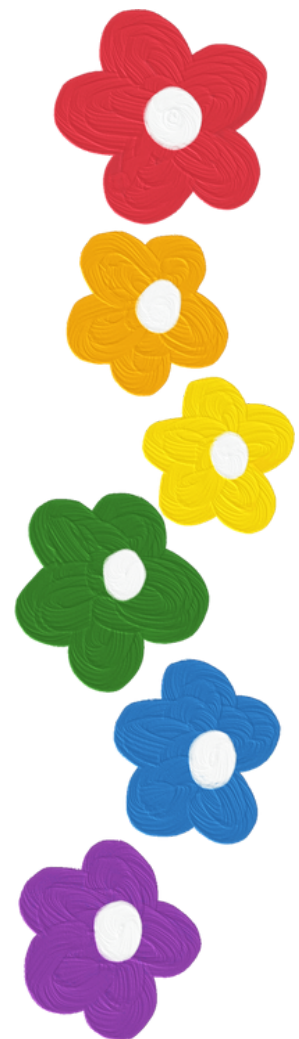
État des lieux des archives LGBTQIA+

Le cas de la Suisse

Du point de vue des archives de communautés, la Suisse a une histoire ancienne avec, en 1906, la création des Archives sociales suisses à Zurich qui rassemblent les archives des mouvements sociaux, des associations et des partis politiques. Les structures sont nombreuses et plus ou moins spécialisées et depuis quelques années, certaines prennent en main le sujet de la vie et des luttes des personnes queers.

Les archives retraçant la vie des hommes homosexuels font l'objet d'un intérêt relativement ancien avec la création en 1993 des Archives gaies suisses, une association principalement germanophone qui a réuni 60 mètres linéaires de documents et une bibliothèque de périodiques. Ses fonds sont conservés au sein des Archives sociales suisses, qui ont elles-mêmes des fonds liés à des organisations queers.

Du côté de la Suisse romande, on observe un intérêt plus récent pour les archives de personnes LGBTQIA+. Des initiatives individuelles existent, par exemple, Clit 007 (Concentré lesbien irrésistiblement toxique), la revue du collectif lesbien genevois Vanille-Fraise, a été numérisée et mise en ligne par une des fondatrices du collectif en 2015. On observe également un intérêt des établissements publics pour les archives militantes comme la Ville de Genève qui soutient le projet «Mémoires LGBTIQIA+ ». Celui-ci s'appuie sur une étude exploratoire des archives queers à Genève réalisée en 2019 par l'association Lestime. Le rapport revient longuement sur les différents lieux qui conservent des archives de luttes queers. Il pointe que les éphémères queers échappent largement au dépôt légal, surtout quand ils ont été produits par des collectifs non institutionnalisés. Il montre également l'absence des personnes queers dans les archives publiques, mis à part policières.



drapeau transgenre

Des centres associatifs permettent de pallier ce manque de sources : les Archives du Mouvement de libération des femmes (MLF) à Genève conservent notamment les archives du sous-groupe lesbien de l'organisation.

Ces documents ont par ailleurs été mis en valeur lors d'une exposition d'art contemporain sur les histoires des luttes lesbiennes à la Haute école d'art et de design de Genève en 2022. Globalement, le rapport dresse un bilan d'archives LGBTQIA+ dispersées et difficilement appréhendables.

À la suite de ce rapport, la Ville de Genève a confié aux Archives contestataires un mandat en 2025 pour repérer les archives existantes et apporter un appui technique aux détenteur.ice.s d'archives qui souhaitent les archiver. La même année, Lausanne a également mis en place une politique de collecte des archives LGBTQIA+ avec l'appui de la plateforme notreHistoire.ch et des associations Voqueer, Lilith et Remember me. Le projet est de créer une galerie collaborative en ligne afin de préserver la mémoire LGBTQIA+ romande. Lors d'événements, il est possible de numériser ses documents qui seront ensuite mis à disposition en ligne. On observe ainsi une volonté dynamique et originale d'archiver en Suisse romande qu'il sera intéressant de suivre dans les prochaines années.

Iris Charrioux

Étudiante du master 2 Archives, Université d'Angers

Le saviez-vous ?

26 avril

C'est la journée de la **visibilité lesbienne**. Le Centre des Archives, Recherches, Cultures Lesbiennes est créé en 1983 et est consacré à la culture lesbienne. Les associations commencent à regrouper des documents d'archives suite à une prise de conscience sur l'importance de garder les traces de leur histoire, de les rendre visibles et de les partager. Vous pouvez trouver plus d'informations sur l'histoire de l'association sur leur site « Archives recherches - cultures lesbiennes ».



<https://www.arcl.fr>



drapeau bisexuel



(Se) raconter et montrer les minorit.és ?

Art, archives et communauté LGBTQIA+

Longtemps invisibilisée, la communauté LGBTQIA+ reprend le pouvoir de son image et se raconte au monde. Rapporté à la sphère archivistique, nous pouvons penser au rapport de l'art contemporain et de l'usage des archives fait dans ce cadre. Par ce biais, les artistes peuvent y trouver un moyen de guérir le « mal d'archive » selon l'expression de Jacques Derrida. Damien Delille cite Ann Cvetkovich qui parle d'une « "traumatique perte d'histoire" des communautés minoritaires »¹. Effectivement, comme les femmes, la communauté LGBTQIA+ est peu visible dans les archives. Créer à partir d'archives participe à sa visibilité. D'autre part, la communauté LGBTQIA+ a vu ses droits opprimés (et le sont encore dans certains États). Ces oppressions et violences peuvent se retrouver dans les archives juridiques. Alors, la création d'œuvres peut permettre de se libérer des oppressions et des violences subies, notamment par la réutilisation de ce qui a été source de discrimination. Alors, comment cette appropriation et réutilisation des archives se traduisent-elles ? Quelles intentions y investissent les artistes ?

De nombreuses pratiques d'artistes LGBTQIA+ ou à propos de la communauté existent. Cet article se concentre sur la photographie vernaculaire et plus particulièrement sur l'exposition « Nous autres » au BAL² en 2025. Celle-ci signe une collaboration entre la photographe états-unienne Donna Gottschalk et l'écrivaine française Hélène Giannecchini.



drapeau genderqueer



¹DELILLE (Damien), "L'art de l'archive queer. Pratiques artistiques et construction des généalogies minoritaires", *Sociocriticism*, XXXV-1, 2020, [en ligne], disponible sur <http://interfas.univ-tlse2.fr/sociocriticism/2725> (consulté le 27 février 2026).

²Le BAL se définit comme "un lieu d'exposition, de confrontation et d'interrogation des multiples approches possibles du réel, un lieu en résonance avec l'histoire en marche". <https://www.le-bal.fr/le-projet> (consulté le 27 février 2026).

Ses photographies illustrent le quotidien lesbien états-unien des années 70, entre militantisme et douceur de l'intérieur face aux violences du monde extérieur. Comme l'écrit Liliane Charrier³, la communauté LGBTQIA+ est surtout définie à travers son rapport au monde nocturne et au militantisme.

Or, Donna Gottschalk photographie dans l'intimité, réel lieu d'expression de soi pour ces personnes à cette période. Puis, à partir de son regard et de sa position marginale, elle en photographie d'autres et les rend visibles aux yeux du monde. Consciente d'une insuffisante représentation des communautés en marge telles que les femmes noires, personnes pauvres, atteintes de maladies... Donna Gottschalk photographie leurs vies et participe à la documentation de leur histoire. Léonie Orceau définit sa pratique comme une « archive de la dissidence et de l'engagement »⁴. La pratique de Donna Gottschalk est d'autant plus importante à l'heure d'une montée exponentielle du fascisme. Celle-ci témoigne d'une période d'acquisition de droits importants pour la communauté LGBTQIA+ et rappelle l'importance d'une lutte intersectionnelle.

Margaux Prost

Étudiante du master 2 Archives, Université d'Angers

1995

Création du magazine *Têtu*, créé par Didier Lestrade et Pascal Loubet. Ils jouent un rôle pivot au sein de l'association *Act Up-Paris*, dont ils sont les cofondateurs avec Luc Coulavin.

³CHARRIER (Liliane), "Les photos de Donna Gottschalk, mémoire lesbienne des années sombres aux États-Unis", *TV5 MONDE INFO*, 8 août 2025, [en ligne], disponible sur <https://information.tv5monde.com/terriennes/les-photos-de-donna-gottschalk-memoire-lesbienne-des-annees-sombres-2787037> (consulté le 27 février 2026).

⁴ORCEAU (Léonie), "Au BAL, l'Américaine Donna Gottschalk nous plonge dans l'intimité clandestine des lesbiennes de la fin des années 1960", *BeauxArts*, 16 septembre 2025, [en ligne], disponible sur <https://www.beauxarts.com/expos/au-bal-lamericaine-donna-gottschalk-nous-plonge-dans-lintimite-clandestine-des-lesbiennes-de-la-fin-des-annees-1960/> (consulté le 27 février 2026).

drapeau pansexuel



Faire communauté.

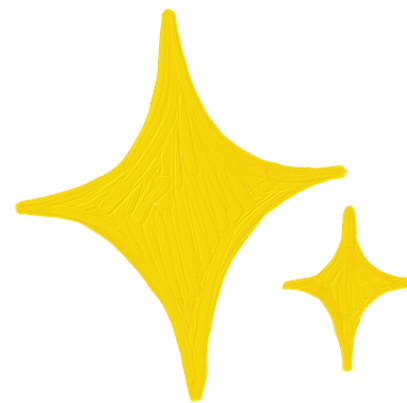
Les archives du VIH/sida en France

Les associations de lutte contre le VIH/sida occupent une place à part : associations de malades puis de personnes séropositives et vulnérables au VIH, elles s'adressent à des communautés sur lesquelles se concentre l'épidémie : en France, dans les années 1980-1990 particulièrement les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH), les usagers de drogues et les personnes originaires d'Afrique ou des Caraïbes ; aujourd'hui, les HSH et les personnes d'origine subsaharienne.

L'anthropologue Christophe Broqua analysait en 2003 les « fictions communautaires » des associations de lutte contre le VIH/sida, la manière dont elles construisent une communauté de malades et dont elles considèrent et soutiennent les communautés dont les personnes atteintes sont issues. Ces « fictions communautaires » évoluent avec les avancées thérapeutiques, les reconfigurations dans les associations et entre associations. Les premières associations de lutte contre le VIH-sida sont créées par des militants de mouvements homosexuels masculins, comme le Gay Men's Health Crisis (GMHC, 1981) aux États-Unis, Vaincre le Sida (1983) ou AIDES (1984) en France. Pour autant, dans l'Hexagone, elles s'attachent plutôt à « déshomosexualiser » le sida jusqu'à la fin des années 1980 et choisissent de faire communauté dans la lutte contre la maladie, les autres identités étant reléguées au second plan. Le développement des tests de dépistage et l'apparition d'ACT UP-Paris en 1989 obligent les pouvoirs publics comme les autres associations à se repositionner sur la place des hommes homosexuels dans la lutte contre le sida en même temps que s'opère une reconfiguration de la lutte, avec quelques grandes associations – AIDES et ACT UP-Paris en tête – et une « nébuleuse associative » (Pinell et Broqua, 2002). Chaque association construit sa « figure du malade », mais la forte représentation de la communauté homosexuelle parmi les volontaires permet à la fois de « [rendre] visible les malades » et de « renforcer la place des homosexuels dans la société » (Broqua, 2003).



Dans les années 1990, AIDES et ACT UP-Paris initient une réflexion sur la conservation de leurs archives et les usages militants, mémoriels et/ou historiques dont elles peuvent faire l'objet (Moysan, 2022). Les choix effectués depuis lors en matière de lieu de conservation comme de traitement des archives témoignent de leurs évolutions – parfois de leurs hésitations – dans la manière de faire communauté.



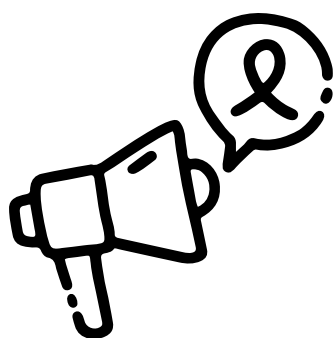
AIDES fait le choix de la professionnalisation en recrutant une archiviste en 2012, pour soutenir notamment le projet Histoire de la lutte contre le sida et mémoire d'AIDES, qui vise à travailler en interne avec les militant.e.s de l'association sur la mémoire du VIH/sida et réaliser un travail historique en externe avec d'autres associations. Le projet amène à un recensement des fonds et centres d'archives LGBT existants, mais revendique un autre modèle, celui de l'association Génériques qui œuvre jusqu'en 2018 à l'identification et à la préservation des archives de l'immigration en partenariat avec des services publics d'archives. Plus récemment, la mise en œuvre d'une pratique archivistique jusqu'ici assez classique a fait place à une dimension militante assumée qui revendique la spécificité des archives du sida et invite à considérer les initiatives d'archivage communautaires LGBTQI+ (Vanehuin, 2022).

En 1997, ACT UP-Paris se dote d'un groupe archives-documentation (GAD) qui présente des caractéristiques d'archives de communautés : archivage par les militant.e.s, importance des objets et création de collections documentaires. Le soin apporté aux fonds d'archives s'inspire toutefois des pratiques professionnelles de la documentation. L'équipe conçoit son propre thésaurus et les termes choisis ancrent les archives dans le champ médical bien davantage que dans celui des archives LGBT. Dans les années 2010, le GAD envisage de confier ses archives à « un lieu public exclusivement porté sur la question des archives LGBT et du SIDA », mais l'association finit par les confier aux Archives nationales dans un contexte de redressement judiciaire et affiche sa volonté de transmettre les « doubles et rejets » à l'Académie gay et lesbienne qui collecte des archives LGBTQI depuis 2001.



En 2017, quelques mois après la sortie du film *120 battements par minute* qui remet en lumière les combats de l'association dans les années 1990, ACT UP-Paris contribue à la création d'un Collectif Archives LGBTQI qui milite pour la création d'un centre d'archives LGBT à Paris et prône une « pratique autonome et communautaire de l'archive » (Chantraine, 2022). Ce centre a vu récemment le jour, mais l'association ne semble pas encore avoir déposé ou donné des archives d'après son site internet.

AIDES comme ACT UP-Paris ont toutes deux confié des archives aux Archives nationales, collectées par le département en charge des affaires sociales et qui s'y inscrivent en complémentarité avec les fonds publics. Leurs notices descriptives mettent peu en exergue le sujet de l'homosexualité, y compris dans le fonds ACT-UP-Paris : les homosexuels masculins y figurent comme un groupe à risque auprès duquel sont menées des actions de prévention et apparaissent surtout dans les archives des campagnes de communication et des événements. Paradoxalement, le respect des fonds qui valorise la nature organique des fonds d'archives conduit à une moindre visibilité de la communauté dans une association qui dispose de commissions « toxicomanie », « étrangers » ou « femmes ». Les objets, qui constituent un marqueur des archives de communautés et des archives queer (Grailles, 2019) y sont peu présents, les Archives nationales ayant orienté l'association vers le Mucem qui avait hérité des collections sur le VIH/sida collectées à partir de 2002 par le Musée national des Arts et Traditions populaires (MNATP).



Les archives personnelles des militant.es des associations reflètent également les identités plurielles de la lutte contre le VIH/sida. Certain.es laissent leurs archives dans les locaux de l'association et elles rejoignent le fonds d'archives collectif quand d'autres les conservent à domicile et peuvent faire le choix ensuite de les confier en leur nom propre. Si l'on retrouve quelques fonds personnels aux Archives nationales (comme le fonds de Daniel Defert, déposé par AIDES à qui le fondateur de l'association a donné ses archives), ils semblent plus nombreux dans les centres d'archives de communautés, notamment au Conservatoire des Archives et Mémoires LGBTQI qui – outre les doublons d'ACT-UP-Paris – conserve des archives de plusieurs militant.es de l'association ainsi que celles d'un délégué général d'Arcat-Sida.



Les archives du VIH/sida témoignent d'une ambivalence entre la volonté d'une reconnaissance par les institutions publiques de conservation et le souhait de les faire vivre au sein d'une communauté, entre une inscription dans le champ de la santé et celui des archives LGBTQI+. Elles ont fait et continuent de faire l'objet d'une attention à la hauteur du fait social total que constitue le sida (Girard, 2017), en s'inscrivant dans trois formes de mise en archives, qui parfois se succèdent, parfois coexistent : au sein des associations elles-mêmes, dans des institutions publiques de conservation et dans des centres d'archives LGBTQI+.

**Magalie Moysan, maîtresse de conférences en archivistique,
Université d'Angers, laboratoire Temps, mondes, sociétés (Temos)**



BERDOUGO (François), GIRARD (Gabriel), *La fin du sida est-elle possible ?*, Paris, Textuel, 2017.

BROQUA (Christophe), « La communauté des malades du sida comme fiction : les associations à l'épreuve du singulier », *Sciences sociales et santé*, n° 21-3, 2003, p. 71-83.

CHANTRAINE (Renaud), « Act Up-Paris, l'archive et ses révolutions », *In Situ. Au regard des sciences sociales*, n° 3, 2022 [<https://doi.org/10.4000/insituarss.2278>]

GRAILLES (Bénédicte), « “Mes archives sont-elles queer ?” : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer », *La Gazette des archives*, n°255, 2019, p. 115-127.

MOYSAN (Magalie), « Archives d'en bas et patrimonialisation : stratégies d'archivage dans les associations de lutte contre le sida », dans WINAND (Annaëlle), GRAILLES (Bénédicte), KLEIN (Anne), LEGOIS (Jean-Philippe), sous la dir. de, *Archives d'en bas. De la constitution à l'institutionnalisation*, Québec, CIEQ, 2025, p. 5-14.

PINELL (Patrice), BROQUA (Christophe), *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France (1981-1996)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

VANEHUIN (Morgane), « L'avenir incertain des archives anti-sida », *Archivistes !*, n° 142, 2022, p. 23.

17 mai 2025 Un mémorial a été créé en mémoire aux victimes homosexuelles de la déportation et à toutes les personnes LGBTQIA+ persécutées à travers l'histoire. Il a été inauguré dans le jardin du Port-de-l'Arsenal, à Paris, lors de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie



Archives associatives, mémoire communautaire et intergénérationnelle

Le cas de Aides Bretagne

Mise en contexte

En 1981, les premiers cas d'infection au virus du sida apparaissent aux États-Unis, le début d'une épidémie qui cible des populations déjà marginalisées (homosexuels, usager.ère.s de drogues, travailleur.euse.s du sexe, personnes immigrées). En France, le sursaut associatif face à cette nouvelle maladie est initié en 1984 par Daniel Defert suite à la perte de son conjoint, Michel Foucault, décédé du sida. C'est ainsi que naît l'association Aides. Quarante ans plus tard, notre étude s'applique à comprendre la manière dont font mémoire les militant.e.s de Aides à l'échelle locale bretonne à travers les prismes archivistiques et intergénérationnels.

Lutte politique et besoin d'archives



Visuel créé à l'occasion des quarante ans de Aides.
www.aides.org

La littérature scientifique au sujet de la lutte contre le VIH/sida insiste sur son caractère politique. En effet, les pouvoirs publics et les associations comme Act Up ou Aides sont engagés dans un véritable « face à face »¹ qui permet le développement d'un militantisme associatif fort. Celui-ci se construit dans l'urgence face à une situation dont la gravité inspire à François Buton l'expression « d'exceptionnalisme sida »². Face à l'unicité de ce contexte militant, les stratégies mémorielles des associations de lutte contre le VIH/sida se multiplient : entre production et valorisation d'archives, les manières de faire mémoire coexistent et se répondent.

drapeau lesbien



¹SAOUT (Christian), « La lutte contre le sida : le face à face des associations et de l'État. » *Les Tribunes de la santé*, n° 46(1), 2015, p. 25-30.

²BUTON (François), « Sida et politique : saisir les formes de la lutte. », *Revue française de science politique*, Vol. 55(5), 2005, p. 787-810.

À l'échelle locale bretonne de l'association Aides, le rôle de l'archiviste est central dans la prise de conscience par les militant.e.s de la nécessité d'archiver et de la richesse des documents produits par leur association. Elle représente une figure de référence en matière de patrimoine, qui assure des missions de sensibilisation, de tri mais aussi de mobilisation d'archives à des fins mémorielles telle que la commémoration des 40 ans de l'association en 2024. Cette occasion de faire mémoire a été particulièrement investie par les militant.e.s breton.ne.s qui y ont vu une opportunité de transmission mémorielle interpersonnelle et intergénérationnelle. À cette occasion, des témoignages de militant.e.s ont été enregistrés : une manière de nourrir la mémoire et la collecte archivistique tout en permettant d'envisager des nouvelles manières de lutter, plus inclusives et plus conscientes de la diversité des profils au sein de l'association. Ces témoignages narrant des parcours militants très variés attestent donc d'un passé de luttes. Ainsi, archiver ces histoires de vies paraît essentiel aussi bien d'un point de vue mémoriel que militant : les manières de s'engager du passé, conservées par les archives, peuvent être réinvesties par de nouvelles.aux militant.e.s, comme une expérience sur laquelle s'appuyer pour lutter au présent.

Ainsi, qu'elles soient impulsées par le siège de l'association ou qu'elles représentent des initiatives locales, ces mises en pratique de la mémoire de la lutte contre le VIH/sida rendent compte d'un réel besoin de se souvenir, aussi bien pour les militant.e.s salarié.e.s que pour les volontaires qui font de ces moments commémoratifs de véritables espaces de transmission.

Lisa Tireau, Archives associatives et mémoire intergénérationnelle. La mémoire de la lutte contre le VIH/sida dans les antennes locales bretonnes de l'association Aides, mémoire de recherche de master 1 Archives de l'Université d'Angers, 2025.

Lisa Tireau
Étudiant.e en Master 2

1989

Création d'Act
up-Paris

par Luc Coulavin, Didier Lestrade
et Pascal Loubet

Leurs actions sont **directes, percutantes**
et ont pour but de faire réagir les
pouvoirs publics face aux ravages du sida.

Une partie des archives de l'association sont conservées aux Archives nationales et une rubrique « archives » se trouve sur leur site. Fait marquant : c'est l'association qui a déroulé un préservatif géant sur l'Obélisque place de la Concorde à Paris, le 1^{er} décembre 1993.



Les fanzines : supports militants d'hier et d'aujourd'hui

La Fanzinothèque de Poitiers

La pluralité des médias que nous connaissons aujourd'hui n'a pas toujours été aussi évidente. Les cultures alternatives et underground, qualifiées de « sous-cultures » et non représentées dans les médias traditionnels, ont dû trouver d'autres moyens pour faire connaître et faire valoir leur existence, leur richesse et leur culture.

Un fanzine, contraction des mots « fan » et « magazine », pourrait être qualifié de journal ou magazine amateur auto-édité. Il est marqué par une déprofessionnalisation, des moyens limités et une existence hors des cadres légaux et institutionnels. C'est donc un média libre de ses propos et autoproduit.

Aujourd'hui, il est possible de comprendre, d'étudier et de faire l'histoire des cultures marginalisées en trouvant des échos dans la microédition. Puiser dans ces ressources permet d'écrire une histoire et de revendiquer une existence souvent plus ancienne que ce que veut bien reconnaître la société. Si l'on prend le cas de la communauté LGBT, les fanzines archivés à la fanzinothèque de Poitiers permettent de montrer que les revendications de la communauté queer ne sont pas récentes. Au contraire, les recherches faites dans les fonds de la fanzinothèque par le collectif Club de Bridge¹ durant la préparation de leur exposition « Fanzinaction » prouvent que des voix se levaient déjà dans les années soixante. Ces archives communautaires présentes dans les fonds du centre permettent à la communauté queer de se placer dans l'Histoire et de documenter leurs luttes et leur parcours. Le fanzine est donc un moyen de sourcer, de documenter des actions et de faire passer des messages, ce qui en fait un témoin historique des mouvements militants.

¹Club de Bridge - Fanzines et luttes militantes, entre archives, création et transmission, Quartier Libre [vidéo], 23 juillet 2025, 00 : 42 : 06, [en ligne] disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=7ZrqFmH2JN4>



drapeau asexuel



Pour en savoir plus sur
les drapeaux et les signes



Les politiques de mise à l'écart que dicte notre société rendent nécessaire la création de lieux où s'exprimer, revendiquer son existence et faire valoir son besoin de reconnaissance. À chaque nouvelle génération, ses tabous et ses communautés marginalisées entraînent l'émergence de nouvelles voix porteuses de messages. Il est donc important de conserver les traces de ces médias marginaux comme des témoins majeurs des luttes et des actions militantes.

À l'heure où l'information est omniprésente et dont l'accès est facilité par la pluralité des médias et des supports de communication, le fanzine est toujours présent. De plus, il reste un outil de communication militant hors des codes mais vecteur de valeurs propres à chaque créateur souhaitant faire passer un message.

Mila François
Étudiante en Master 2



Fanzines à la Fanzinothèque.
@Fanzinothèque de Poitiers

Pour en savoir plus :

[Infokiosque](#)



[Article monde du livre](#)



**TRANS RIGHTS
are
HUMAN RIGHTS**

Un usage de l'IA appliqué aux cartes.

Option Corpus numériques

L'option corpus numériques, conjointement proposée en Master 2 Archives et Sciences de l'Information et des Bibliothèques (SIB), permet d'aborder une nouvelle approche des archives. L'option a été dirigée par Octave Julien, maître de conférences au sein de ces deux masters. Celle-ci débute par une commande d'un chercheur : Benjamin Landais, maître de conférences en histoire moderne à Avignon Université. Dans le cadre d'un appel à projets auprès de l'Agence nationale de la recherche (ANR), il soumet un projet nommé PlaFonD (Plans, Fonctions, Diffusion). Par le biais de l'intelligence artificielle (IA) et d'algorithmes de classification d'images, il convient d'établir d'éventuelles similitudes entre les cartes et plans pré-cadastrals durant l'époque moderne centrés sur le royaume de France et la monarchie des Habsbourg.

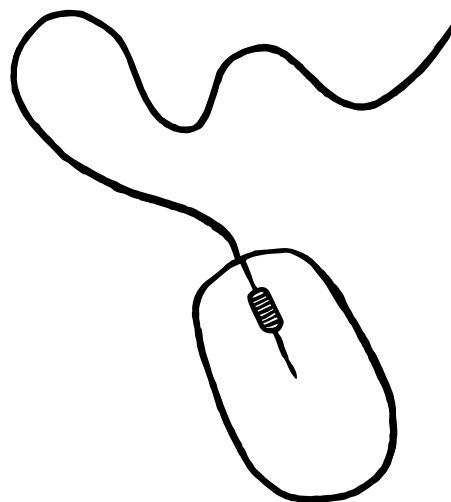
L'analyse d'image utilise des algorithmes de deep learning (apprentissage profond) et fonctionne via trois tâches : la classification permet de classer les images dans des catégories prédéfinies ; la détection a pour but d'identifier et de localiser des objets sur une image ; enfin, la segmentation découpe une image en zones de pixels appartenant à une même classe (par exemple forêt, eau, etc.).

Dans l'historiographie française, les documents cartographiques (plans, cartes) sont délaissés par la recherche, un constat déjà admis par Marc Bloch dès 1929. Ce n'est que dans les années 2020 qu'une réelle politique de valorisation et de numérisation des cartes et plans voit le jour (à la suite des premiers projets de numérisation des années 2010). Tout un pan de la recherche est à exploiter et l'usage de l'IA est une des réponses possibles.

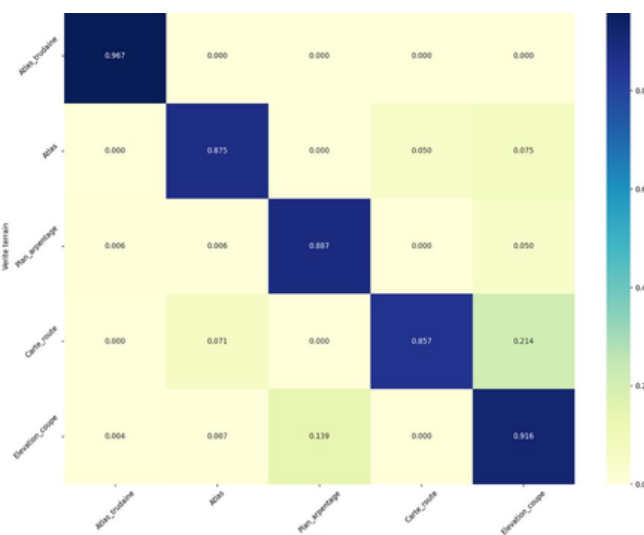


16

drapeau polysexuel

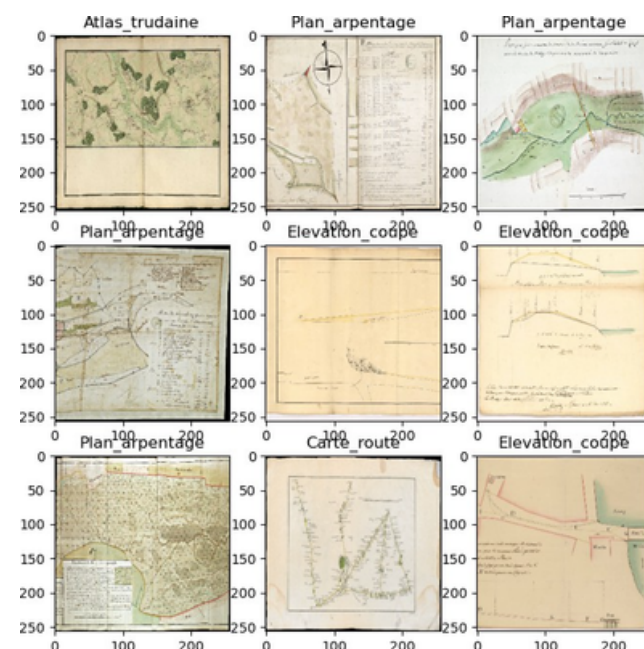


Exemple d'usage possible avec l'IA : classifier des cartes et plans selon leurs typologies (plan d'arpentage, atlas, etc.). En dessous, la matrice de confusion indiquant les cartes réellement devinées par l'IA et les erreurs (on doit avoir une diagonale en bleu foncé). La matrice de confusion mesure la qualité d'un système de classification, chaque ligne correspondant à une classe réelle et chaque colonne à une classe estimée par l'algorithme.



Entraînement réalisé par Octave Julien

Pour cela, Benjamin Landais, avec l'aide d'Octave Julien, a fait appel aux étudiants archivistes et SIB. Plusieurs livrables ont été produits : une note de cadrage pour délimiter le projet ; un rapport sur les cartes et plans disponibles dans les services ; un rapport d'analyse du travail d'entraînement d'un algorithme d'IA fondé sur un corpus de cartes et plans numérisés ; un guide pratique, conçu pour transmettre les protocoles et réflexions issus des phases d'expérimentations menées sur un échantillon d'archives et sur plusieurs séries de modèles d'apprentissage automatique. Ce guide s'adresse à toute personne ou équipe souhaitant poursuivre le développement du projet (enrichir le corpus, affiner les métadonnées ou améliorer les performances de classification, etc.).



Entraînement réalisé par Octave Julien

Yannis Muzzin (étudiant en Master 2 Archives) et les étudiant.e.s des Master 2 Archives et du Master 2 Science de l'information et des bibliothèques (SIB)

Archives versus IA

Retour d'expérience face à l'inconnu

Être archiviste à l'heure de l'IA, c'est dorénavant recevoir des demandes du public souhaitant réutiliser des images... pour en faire des vidéos à l'aide de l'intelligence artificielle générative.

Cela place l'archiviste que je suis face à un dilemme : d'un côté, apprécier la démarche du lecteur qui souhaite valoriser nos archives et les faire découvrir à autrui ; de l'autre, refuser de contribuer à la création de documents se voulant historiques mais étant fondamentalement factices, sans évoquer les limites et dangers de l'utilisation de l'IA. Peut-on éthiquement, légalement ou encore déontologiquement se permettre cela ? Où trouver des réponses à ces questionnements ?

Du côté de la profession, interrogée via la liste de diffusion de l'Association des archivistes français, aucun consensus n'émerge et ce sont encore plus de questions que les miennes qui surgissent : les services d'archives doivent-ils dorénavant intégrer des mentions « Contenu généré sans IA » sur leurs sites internet ? Que faire des droits et de la réutilisation d'images non libres de droit ? Comment s'assurer que le demandeur n'utilise pas ces visuels en lien avec une activité rémunérée tout en prétextant le contraire ? Une convention de réutilisation de visuels détaillant expressément le périmètre d'utilisation de l'IA suffirait-elle à encadrer un tel projet ?

25 septembre 1984

Date anniversaire de l'association AIDES, lutte contre le VIH et les hépatites virales. Depuis 1999, un partenariat entre les Archives nationales et AIDES permet à l'association d'assurer à la fois la conservation de ses archives historiques et la transmission de la mémoire de la lutte contre le sida.





Ces questions alimentent la réflexion que la profession doit avoir, aux côtés des juristes notamment, pour qu'un cadre juridique clair soit posé. C'est ce que Laurent Véray souligne dans un article récemment publié dans la revue Archivistest ! puisque le droit n'apporte pas de réponse claire à cette problématique. Les choses pourraient néanmoins évoluer, le Sénat s'étant récemment penché sur le sujet puisqu'un projet de loi, adopté en son sein le 8 avril 2026, vise à instaurer une présomption d'exploitation des contenus culturels par les fournisseurs d'intelligence artificielle. Autrement dit, un fournisseur d'IA devrait désormais prouver lui-même qu'il n'utilise pas d'œuvres protégées pour entraîner ses modèles, renforçant par la même occasion les droits des auteurs. Cette loi doit désormais être examinée à l'Assemblée nationale.

En résumé, si quelqu'un a une réponse claire à ma question, je lui propose avec joie un café autour duquel échanger !

Alexis HAMELIN
Archives communautaires et municipales de Saumur

Pour aller plus loin :

VÉRAY Laurent, « Les archives visuelles à l'ère de l'IA », Archivistest !, n° 155, janvier-mars 2026, p. 27



Le projet MARcEAU : Médiation par les archives de l'eau

Option Valorisation du patrimoine archivistique

Comment conjuguer dimension historique des archives et sensibilisation aux enjeux de la préservation de l'eau ?

Dans le cadre de l'option Valorisation du patrimoine, sept étudiant.e.s du Master 2 Archives de l'Université d'Angers ont réalisé un projet ambitieux en partenariat avec la Fédération nationale Banque Populaire : la création d'un jeu de société ayant pour thème la préservation de l'eau et mobilisant des documents d'archives. Le Master Archives de l'Université d'Angers entretient un partenariat avec la Fédération nationale Banque Populaire depuis 2018, celui-ci ayant mené à la création d'un musée virtuel (Projet MUVIBAP) ou encore d'un guide des sources (Projet ASBAPOP). Cette année, les étudiant.e.s devaient créer de toutes pièces un jeu de société coopératif pour sensibiliser un large public sur la question de l'eau et empreint d'une profondeur historique symbolisée par les documents d'archives. C'est ainsi qu'est né le jeu MARcEAU (Médiation par les archives de l'eau).

Découvrir le projet ASBAPOP :



Du cliquez ici !

et le projet MUVIBAP



Du cliquez ici !

20



drapeau non-binaire



De gauche à droite : Radwan Kamar, Mathilde Jamot, Iris Charriou, Rachel Farèniaux, Éloïse Poirot, Lisa Tireau, Léa Marcandella

Le jeu MARcEAU est ainsi un jeu coopératif où chaque joueur.euse incarne un être vivant dans un écosystème qu'il s'agit de préserver ensemble. Les joueur.euse.s doivent affronter des événements qui sont retranscrits dans des documents d'archives. Iels doivent faire face à une situation et adopter le meilleur choix pour l'écosystème, en fonction de l'avancement des autres personnages. Afin de donner au jeu une portée historique, les documents sélectionnés datent d'une période allant du XVIIIe siècle à nos jours. Le jeu est ainsi divisé en quatre périodes historiques qui le structurent et symbolisent une avancée dans le temps. Pour réaliser ce projet, deux chef.fe.s de projets et un.e secrétaire ont été nommé.e.s dans le groupe mais il est très vite apparu qu'une organisation horizontale et collective fonctionnait particulièrement bien.

Afin de débiter un projet comme celui-ci, les étudiant.e.s ont commencé par rédiger une note de cadrage, document indispensable annonçant les grandes orientations, les rôles de chacun.e et le rétroplanning, permettant une vision globale des travaux à réaliser et des livrables à déposer jusqu'à la restitution du projet.



Essai du jeu marcEAU par les membres VP

Puis, iels ont réalisé un état de l'existant à travers une étude bibliographique poussée ainsi qu'un benchmark. Plus de trois cents sites internet d'archives publiques, d'entreprises ou d'associations liées à la protection de l'environnement ont été consultés. La conclusion qui ressort est que les services d'archives d'entreprises n'ont jamais créé de jeu de société mobilisant des documents d'archives.



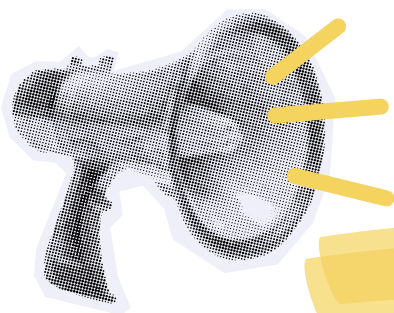
Essai du jeu lors d'un Apéro

Ce constat a conforté les étudiant.e.s dans leur motivation, ce jeu était réellement novateur ! Après cette phase théorique, il s'agissait de définir les règles du jeu, complexes et coopératives. Il était indispensable de mettre au point des probabilités de réussite en fonction du nombre de joueur.euse.s, incluant les aléas et les zones d'incertitudes.

Une fois les règles et la mécanique de jeu déterminées, les étudiant.e.s se sont concentré.e.s sur la part archivistique de ce projet : le choix des documents d'archives présents sur les cartes "événement", sources de conséquences positives ou négatives sur l'écosystème. Pour ce faire, iels ont visité six services d'archives en présentiel ainsi que seize sites internet de services et ont sélectionné un total de deux-cent-quatre documents en lien avec la problématique de l'eau, dont trente-neuf ont été utilisés pour le jeu. L'étape suivante a résidé dans la conception d'une charte graphique permettant la création des prototypes de cartes et de pions.

Enfin, une fois le jeu construit, celui-ci a été testé à deux reprises pour dégager des pistes d'amélioration et aboutir à une version finale, présentée lors de la journée de restitution du projet, le 3 février 2026, aux Salons Donadieu à Angers. L'organisation de cet événement a également fait partie des missions des étudiant.e.s qui ont pris en charge les questions du lieu, du traiteur, des invitations ainsi que la gestion concrète de la journée et la communication autour de l'événement et du projet.

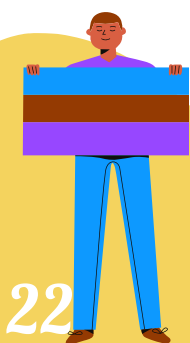
Ainsi, le projet MARcEAU a permis aux étudiant.e.s de développer une grande variété de compétences qui s'étendent au-delà même du champ de l'archivistique. Entre connaissances historiques et scientifiques, pratiques mathématiques, artistiques et événementielles, iels ont constamment dû s'adapter et se remettre en question pour réussir ce projet.



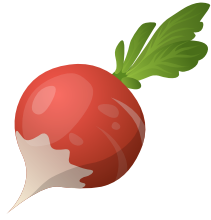
Léa Marcandella et Lisa Tireau
Étudiant.e.s en Master 2 Archives

Mars 1971

Le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) est créé par Françoise d'Eaubonne. Il est issu des mouvements étudiants de mai 68. Les militant.es de l'association revendiquent leur différence avec des formules chocs. Pour retrouver leurs archives, il faut fouiller un peu car elles sont dispersées dans plusieurs centres : Archives Autonomies, conservatoires des Archives et des Mémoires LGBTQI, mémoire des sexualités...



Le projet RADIS renouvelle les fiches d'aide à la recherche



Option GSDA

Le projet Recherches administratives et diagnostics internes aux services, ou RADIS, est mené par les étudiants du groupe Gestion des services et documents administratifs du Master 2 Archives de l'Université d'Angers.

Il voit le jour à la demande du service interministériel des Archives de France (SIAF) en octobre 2025. Son objectif ? Penser un nouvel outil de recherche adapté aux chercheurs afin de les rendre plus autonomes mais aussi de comprendre et de catégoriser les demandes.

Ces besoins surviennent après la constatation d'une hausse des demandes de recherche administrative à distance, liée à une augmentation du nombre de documents administratifs conservés dans les services ainsi qu'à une confusion sur la mission d'un service d'archives chez les usagers. Pour répondre à cette problématique, le groupe de projet a choisi d'effectuer une évaluation des catégorisations de demandes préexistantes et d'en élaborer de nouvelles tout en les testant. Cela permet de différencier les demandes administratives, de loisirs ou encore universitaires. Ensuite, le groupe a évalué la difficulté des demandes afin de trouver des solutions pour autonomiser les usagers.

Pour mener ce travail à bien, le groupe projet a pu avoir accès aux corpus de données de deux services d'archives, l'un municipal et l'autre départemental. Ces corpus se composent de l'ensemble des demandes de recherche à distance adressées aux services durant le mois d'octobre 2024. Au total, 300 demandes ont été analysées.

Afin de répondre aux objectifs et d'analyser ces corpus, plusieurs méthodes ont été employées par le groupe de projet. Dans un premier temps, il a été nécessaire d'établir une grille d'analyse des demandes afin de traiter de la manière la plus efficace possible les données et d'en tirer des informations pertinentes. Une grille d'évaluation de la difficulté des demandes a également été établie, permettant de donner un score de complexité aux demandes. Ces deux grilles ont permis de réunir des données qui ont ensuite été exploitées sous forme de statistiques, à plat ou croisées, donnant des indications sur les demandeurs, la complexité des demandes, les thèmes des recherches ou encore les typologies de documents les plus demandées.



23

Ces données ont permis de mettre en avant les documents les plus demandés par les usagers dans les recherches à distance. Afin de répondre à ces besoins, il apparaît nécessaire de mettre en place des outils d'autonomisation des usagers dans le but de faciliter le traitement des demandes.

En choisissant parmi les outils préexistants dans les services d'archives, le groupe de projet a construit un modèle de fiche d'aide à la recherche adapté en mettant le chercheur au centre. Pour ce faire, une sélection de fiches préexistantes a été faite puis testée sur plusieurs groupes de volontaires selon la méthode focus group. Ces expérimentations ont permis de rendre compte que des éléments de texte, de mise en page, de contextualisation et d'illustration peuvent être nécessaires ou inadaptés. En s'appuyant sur ces données, le groupe a pu élaborer sa propre fiche en proposant un modèle puis une mise en application.

Grâce à ces résultats, le groupe a pu construire une fiche d'aide à la recherche pensée pour le chercheur et fondée sur les principes du Langage clair. Le modèle que nous proposons comporte les éléments suivants : une page de garde avec un « titre action » ; un sommaire cliquable ; un glossaire ; une introduction qui reprend les objectifs et les fonds en lien ; une « mise en situation » ; un schéma illustrant la circulation dans la recherche ; les étapes de la recherche et les informations utiles à connaître. En plus du schéma, des éléments visuels doivent accompagner la présentation afin de faciliter la démarche et la rendre plus visible. Pour aider à la construction de cette fiche, un mode d'emploi a été pensé.


Si vous désirez aller plus loin, étudier la fiche-modèle ou le mode d'emploi et connaître les différents résultats des corpus et des expérimentations, vous pouvez retrouver le rapport RADIS sur le site du SIAF¹.

Alice Coisne et Mila François,

Co-responsables du groupe de travail projet RADIS



1er mars



Anniversaire du Conservatoire des Archives et des Mémoires LGBTQIA+, géré par l'association Académie Gay et Lesbienne. Il a été créé dans les années 2000 suite à la réunion des documentations sur l'homosexualité, la bisexualité et la transidentité depuis les années 1970.



24

drapeau genderfluid

¹<https://francearchives.gouv.fr/article/1134882106>



Cette XXIV^e JAA a été l'occasion de réfléchir et d'étudier les enjeux environnementaux dans les pratiques de l'archiviste ainsi que du point de vue des archives de l'environnement, de leurs usages et importance.

Au nom de l'AEDAA et des étudiant.e.s du Master 2, nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté à cette journée et du soutien que vous nous avez témoigné sur les réseaux sociaux ou en assistant à la journée. Nous remercions également les étudiant.e.s du Master 1 Archives, pour leur présence et la rédaction des billets de blog résumant les interventions de la journée. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite et de courage, car oui, c'est à eux que reviendra la tâche d'organiser la XXV^e Journée d'Archivistique d'Angers en 2027.

Vous pouvez retrouver la retransmission de la JAA en cliquant sur ce lien : <https://www.youtube.com/playlistlist=PLYUydmAhOmTcl7mDHGyQq1vcYurnd3w9u>

ou en scannant le QR Code.



Ella Vaillau
Étudiante en master 2 Archives, Université d'Angers

1956

Une année qui est marquée par Coccinelle, la première femme ayant accompli une opération de réassignation sexuelle. En 1959, elle a la possibilité de rectifier son état civil. Il existe des structures participant à la conservation des archives trans, à l'instar du centre Archives de la mémoire des Trans en Argentine.

Ce centre collecte et sauvegarde le patrimoine des personnes transgenres, transsexuelles et travesties du pays.

26



drapeau trigender



BULLETIN D'ADHÉSION

(Adhésion de septembre à septembre)

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Mail :

Téléphone : Souhaitez-vous intégrer le groupe WhatsApp
inter-promotion ? Oui Non Ne sais pas

Faites le nous savoir sur Instagram ou par mail !

Diplôme : Licence Pro Master 1 Master 2 Diplômé.e Autre

Promotion :

Souhaitez-vous parrainer.marrainer un étudiant ? (Master 2 et professionnel.le-s) Oui Non

Souhaitez-vous avoir un parrain.marraine ? (Master 1 et licence professionnelle) Oui Non

Situation professionnelle : Étudiant.e ou demandeur.se d'emploi (5 euros)

Professionnel.le (12 euros)

Mode de règlement : Chèque Espèces Virement via Helloasso

QR Code pour le virement :



Souhaitez-vous intégrer la liste de diffusion de l'AEDAA ?

Oui Non Je suis déjà dans la liste

Date :

Signature :

Adressez votre bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement à l'ordre de l'Aedaa à l'adresse :

Aedaa
11, boulevard Lavoisier
49000 ANGERS

Ou déposez-les lors de nos permanences au **local A03** de la Faculté

N'oubliez pas de vous inscrire sur le site www.aedaa.fr pour recevoir nos newsletters



@aedaa1995



aedaa@mailo.com

Remerciements

Nous tenons à remercier **Alice Coisne, Bénédicte Grailles, Iris Charrioux, Magalie Moysan, Margaux Prost, Mila François, Lisa Tireau, Léa Marcandella, Yannis Muzzin et Ella Vaillau** pour leur contribution à ce quarante-neuvième numéro de la revue.

Merci aussi aux grammar police pour leur relecture :
Félicité Aguiriano, Lucile Viger Suire, Rachel Farèniaux, Axel Grimault, Alexis Hamelin, Léa Marcandella, Salomé Loyeau, Mia Viel.

Nous ne pourrions vous oublier, **lecteurs et lectrices de la revue**, qui, par votre intérêt pour nos actions, justifiez notre existence. Merci à vous pour votre soutien, vos idées, votre présence.

L'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers

